



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Administrateur de la Fondation canadienne 4-H Formulaire de mise en candidature pour 2026

4-H du Canada joue un grand rôle dans le succès du programme canadien des 4-H. Créée en 1969, la Fondation canadienne 4-H assure la pérennité de 4-H Canada et sa capacité à continuer d'offrir des programmes et des événements nationaux qui aident les membres à apprendre en faisant. Organisme sans but lucratif constitué en vertu des lois fédérales, la Fondation 4-H du Canada est composée de personnes expérimentées et compétentes chargées de superviser et de gérer les fonds d'investissement de 4-H Canada de manière fiable, éthique et intelligente. Les administrateurs sont également chargés d'établir des liens avec des organisations et des personnes désireuses de soutenir l'avenir de 4-H.

Le présent formulaire de mise en candidature demande tous les renseignements nécessaires pour recommander des personnes à l'élection à la Fondation canadienne des 4-H. Veuillez inclure autant de détails que possible, car ce formulaire constitue une importante source de renseignements dans le processus d'élection. Veuillez noter que les candidats ne peuvent pas s'auto-nominer et qu'ils devront être nommés par deux (2) membres votants des 4-H du Canada.

Le mandat des candidats et des candidates retenus débutera à **l'Assemblée générale annuelle, 15 juillet 2026.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au travail précieux que nous accomplissons en favorisant le développement positif des jeunes au Canada.

Date limite :

Reçu par courrier électronique au plus tard à **16 h (HAE) le 31 mars 2026**

Veuillez soumettre votre mise en candidature à :

Les 4-H du Canada
governance@4-h-canada.ca

Les demandes d'informations peuvent être adressées à :

Christina Franc, CEO
cfranc@4-h-canada.ca

Apprendre en travaillant



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Administrateur de la Fondation canadienne 4-H

Formulaire de mise en candidature pour 2026

Comment soumettre une mise en candidature :

Votre mise en candidature doit comprendre un CV décrivant les éléments suivants au sujet du candidat ou de la candidate :

- Son expérience de travail, professionnelle ou des affaires
- Sa formation scolaire
- Son expérience en tant qu'administrateur ou administratrice fiduciaire ou de conseil
- Son expertise et ses compétences
- Les prix ou autres formes de reconnaissance reçus de ses pairs ou de son industrie
- Son expérience en matière de bénévolat
- Les coordonnées de deux personnes pouvant servir de référence

Les renseignements et les documents suivants devraient également figurer au dossier de mise en candidature :

- Les coordonnées du candidat ou de la candidate (Annexe A)
- Une photo numérique (en format .jpeg) du candidat ou de la candidate, qui sera utilisée pour monter son profil pour l'élection en ligne
- Une lettre de recommandation rédigée par la personne soumettant la candidature, énonçant les motifs de la mise en candidature
- Les réponses du candidat ou de la candidate aux quatre questions qui seront intégrées à son profil pour l'élection (Annexe B)
- La page de signature des rôles et responsabilités (Annexe C)
- Signatures des deux présentateurs de la mise en candidature (Annexe C)



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Administrateur de la Fondation canadienne 4-H Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe A

Coordonnées du candidat

Nom : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone du domicile : _____

Numéro de téléphone professionnel : _____

Adresse courriel : _____

Coordonnées du membre des 4-H du Canada soumettant la candidature

Nom : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone du domicile : _____

Numéro de téléphone professionnel : _____

Adresse courriel : _____



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Administrateur de la Fondation canadienne 4-H Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe B

1. Qu'est-ce qui vous attire dans le rôle d'administrateur ou administratrice du Conseil d'administration des 4-H du Canada?
2. Quelle contribution apporteriez-vous au Conseil d'administration en matière de compétences, de formation, de ressources et d'expertise?
3. Quelle expérience en matière de gestion et de développement de fonds d'investissement apporteriez-vous à l'entreprise ?
4. Quelles sont vos attentes à l'égard de cette expérience?



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Administrateur de la Fondation canadienne 4-H Formulaire de mise en candidature pour 2026

Annexe C

Rôles et responsabilités Conseil d'administration des 4-H du Canada

Style de gouvernance de la Fondation canadienne 4-H

La philosophie de la Fondation relativement à ses responsabilités mettra l'accent sur :

- une vision tournée vers l'extérieur;
- l'encouragement de points de vue divers;
- le leadership stratégique;
- une distinction et une compréhension claires des rôles du conseil et du personnel;
- une prise de décisions collective et non individuelle; et
- une orientation tournée vers l'avenir.

En particulier, le conseil :

- donner la priorité au développement des fonds, à la planification stratégique des fonds, ainsi qu'à la gestion et au suivi des investissements pour le compte de la Fondation.
- cultiver des partenariats nationaux afin d'apporter un soutien financier et autre pour faciliter la mise en œuvre des programmes du Conseil et d'autres organisations provinciales 4-H;
- élaborer des politiques visant à garantir que toute dotation reçue soit gérée conformément aux instructions dudit donateur
- soutenir le Conseil 4-H Canada dans la direction et l'engagement de 4-H Canada par le biais d'une délibération minutieuse et de l'établissement de politiques organisationnelles générales ; ces politiques porteront sur les résultats souhaités (fins), les limites de la prudence et des moyens éthiques (limites exécutives), les rôles et responsabilités (politique de gouvernance) et les relations entre le conseil d'administration, la fondation et le directeur général.
- s'imposera et imposera à ses membres la discipline nécessaire pour gouverner avec excellence;
- assumera la responsabilité de répondre à ses obligations collectives de manière compétente, consciencieuse et efficace;
- effectuera le suivi et l'analyse de son propre processus et de son propre rendement tout en veillant à la continuité de sa gouvernance par l'entremise de l'éducation et du perfectionnement continus; et
- mettra à profit l'expertise des membres individuels pour améliorer la capacité de ces groupes à instaurer des politiques de gouvernance.



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Responsabilités de la Fondation:

Les administrateurs sont l'autorité légale de la Fondation canadienne 4-H et sont chargés de diriger et de protéger les intérêts de l'organisation et des propriétaires en :

- donner la priorité au développement des fonds, à la planification stratégique des fonds, ainsi qu'à la gestion et au suivi des investissements dans le cadre de la poursuite des objectifs de la Fondation ;
- établir des mesures de gouvernance par écrit;
- en collaboration avec le Conseil 4-H Canada, veiller au rendement efficace de la PDG;
- communiquer avec les propriétaires et les parties intéressées; et
- prendre des décisions qui cadrent avec les intérêts des propriétaires et qui respectent les règlements administratifs de l'organisme.

Pour y parvenir, le Conseil :

- collaborer avec le Conseil pour établir la mission, la vision, les buts, les objectifs et les stratégies du Conseil;
- veillera au respect des règlements;
- jouera son rôle avec diligence raisonnable et dans l'esprit d'un organisme de développement positif des jeunes;
- s'assurera qu'une surveillance adéquate est en place pour réduire les risques et accomplir les objectifs;
- assurera les communications avec les intervenants;
- examiner, commenter et approuver les plans d'investissement et de développement des fonds préparés par le personnel afin de mettre en œuvre les objectifs du plan stratégique conjoint ;
- réexaminera le plan stratégique au moins tous les trois ans;
- élaborera un plan de travail pour examiner et mettre à jour les politiques de la Fondation au moins une fois par année;
- approuvera la nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e) pour tous les comités de la Fondation
- proposera des modifications appropriées aux règlements administratifs;
- en collaboration avec le Conseil fera le suivi du rendement, émettra des commentaires périodiques et effectuera un examen officiel annuel du rendement de la PDG;
- fixera et réexaminera chaque année la rémunération de la PDG, y compris son salaire et ses avantages sociaux.

Apprendre en travaillant



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

Qualifications requises pour siéger au Conseil d'administration 2026

- Compétences ou aptitudes en gestion de portefeuille d'investissement et en croissance.
- Compétences ou aptitudes en planification du développement de fonds et en réseautage.
- Expérience, compétences ou aptitudes en développement de fonds et en réseautage
- Capacité à soumettre un casier judiciaire impeccable et une vérification de l'aptitude à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Doit être un particulier qui est membre des 4-H du Canada ou le devenir dans les 90 jours suivant l'élection.
- Les candidats et candidates doivent être âgés d'au moins 18 ans, doivent être des particuliers et doivent avoir le pouvoir légal de contracter.

Réunions et remboursements

- Préparation et participation à deux réunions en personne par année, y compris l'Assemblée générale annuelle, ainsi que deux téléconférences par année.
- Préparation et participation à des téléconférences du comité selon le besoin.
- Le temps dévoué au Conseil par ses membres est estimé à 15 à 20 jours par année, y compris les déplacements aux réunions et la préparation pour les réunions.
- Lors des déplacements aux deux réunions en personne, le déplacement, les repas et l'hébergement seront remboursés.

Mandat

Les directeurs ont un mandat de trois ans, sont admissibles à deux mandats consécutifs et deviennent admissibles à la réélection après une absence d'un an.



960 avenue Carling Avenue, immeuble 106
Ottawa (Ontario) K1A 0C6

J'ai pris connaissance de l'information ci-dessus, je comprends les rôles, les responsabilités et les qualifications énumérés dans ce document et j'accepte que mon nom soit pris en considération.

Signature du candidat ou de la candidate

Date

Signature du membre des 4-H du Canada
soumettant la candidature (1^{er})

Date

Signature du membre des 4-H du Canada
soumettant la candidature (2^e)

Date